



A quoi sert l'UFE, Union des Français de l'Etranger ?

Vous êtes...

- Un Français qui part vivre et travailler à l'étranger.
- Un Français installé dans un pays étranger parfois depuis plusieurs générations.
- Un binational et vous souhaitez conserver une relation avec la France.
- Une Entreprise qui a adopté, pour son personnel, une politique de mobilité internationale.
- Un francophone ou un francophile, ami de la France, et désirez un lien étroit avec notre pays.



Les raisons d'adhérer à l'UFE :

- Une information au quotidien, en France comme à l'étranger, sur toutes les questions relatives à la vie de votre pays d'accueil (dossiers-pays, livret d'accueil, réunions d'information, consultations).
- Un réseau incomparable de 150 Représentations dans 100 pays : accueil pour une installation et une intégration facilitées.
- Une animation, propre à chaque Représentation, vous permettant d'échanger en toute convivialité, activités et renseignements : manifestations culturelles, sportives, soirées, dîners, sorties, etc.
- Votre participation au développement et à la représentation de la France à l'étranger.
- La défense de vos intérêts et de ceux de tous les Français de l'étranger auprès des institutions et des pouvoirs publics : droit, protection sociale, enseignement, fiscalité, affaires financières, sécurité.
- Une solidarité vis-à-vis de tous nos compatriotes expatriés et, en particulier, de ceux qui vivent dans des conditions difficiles.
- Une mission d'intérêt public menée depuis plus de 70 ans à l'écart de toute préoccupation politique ou confessionnelle dans le respect de l'article 1 des statuts de l'UFE.

Votre représentation en Egypte

Siège : 2 rue 9, Maadi
Permanence le mercredi de 9h00 à 12h00
Téléphone : 016 210 43 34
Site : www.ufe-egypte.com
Email : ufe_egypte@hotmail.com